

Processus d'élaboration et résultat

Nora Wille^a, Anne-Geneviève Bütikofer^b, Jürg Schlup^c

^a Dr phil., collaboratrice scientifique du président; ^b Secrétaire générale de la FMH; ^c Dr méd., Président de la FMH

Mandat et processus d'élaboration

En approuvant la stratégie de la FMH pour la législature 2013–2016, la Chambre médicale a également fixé l'objectif de rédiger un papier de position sur la santé publique en Suisse visant à réunir de manière consensuelle les positions actuelles du corps médical et à les faire valoir dans le processus politique.

Afin d'honorer ce mandat, les bases de discussion pour un tel document ont été jetées pendant la première moitié de l'année 2014. Une première ébauche de texte a été élaborée sur la base (a) d'un questionnaire pour sonder l'avis du Comité central, (b) d'un passage en revue des documents et publications de la FMH, (c) d'une analyse thématique des communiqués de presse publiés depuis 2005 et (d) de la consultation de documents d'organisations affiliées. Elle a ensuite été proposée comme base de travail et approuvée par le Comité central en mai 2014. De cette date à début 2015, les reformulations successives du papier de position ont été plusieurs fois discutées et modifiées par le Comité central qui a recommandé en février 2015 de procéder à une large consultation. En mars 2015 l'Assemblée des délégués a également décidé à l'unanimité de consulter les organisations médicales affiliées.

Après la période de consultation, qui s'est déroulée entre le 20 mars et le 3 juillet 2015, les nombreux retours envoyés par 23 des organisations consultées ont été intégrés autant que possible dans une nouvelle version sans porter atteinte à son caractère consensuel. Ces retours soulignaient le souhait de disposer d'un papier de position commun formulant des positions et objectifs fondamentaux. Une nette majorité a estimé que les thèmes les plus importants étaient bien pris en compte grâce à la structure proposée. Les propositions de chapitres supplémentaires formulées par trois sociétés de discipline ont été prises en considération, et les contenus souhaités ont été intégrés dans les zones de texte concernées. Le souhait de trois autres organisations médicales de raccourcir radicalement le texte et de le restructurer n'a été qu'en partie réalisé, sous la forme de petites adaptations structurelles et de la réduction du nombre de sous-chapitres. De la sorte, le

document répond à l'avis de la majorité des organisations qui ont considéré que la longueur des versions longue et courte était «bonne». Mais comme une minorité de six organisations médicales avait estimé que la version détaillée était trop longue, tout a été fait pour que le texte ne devienne en tous les cas pas plus long, et ce malgré les nombreux points supplémentaires proposés.

Résultat: un papier largement soutenu

Suite à la consultation, le papier de position a été retravaillé et, après d'ultimes modifications d'usage, la version finale a été adoptée par le Comité central et l'Assemblée des délégués au printemps 2016, dans les deux cas à l'unanimité, sans oppositions et sans abstentions. Les adaptations et rectifications de la traduction ont été la dernière étape avant la finalisation d'un papier de position largement soutenu, et dont vous trouverez la version brève ci-après. Par ailleurs, les deux versions (longue et brève) peuvent être téléchargées sur le site internet de la FMH¹.

Grâce à la participation de l'ensemble du Comité central et de l'Assemblée des délégués à l'élaboration de ce document mais aussi à l'adaptation du texte suite à la large consultation des organisations affiliées, on peut affirmer que les positions qui y sont formulées constituent un point de référence commun aux organisations médicales de notre fédération. Le processus d'élaboration décrit ci-dessus garantit aussi que le papier de position sur la santé publique en Suisse traite les principaux thèmes de la politique de la santé, tels qu'ils ressortent des débats au sein et en dehors de la FMH.

Renforcer davantage la visibilité du corps médical grâce à une position claire et transparente, telle a été la raison la plus souvent évoquée par les organisations affiliées pour justifier la rédaction de ce document. Dans cet esprit, le papier de position synthétise les principaux objectifs et positionnements communs du corps médical et pose les jalons pour une communication avec nos partenaires du système de santé, de la politique de la santé ainsi que de toutes les personnes intéressées.

¹ Position de la FMH sur la santé publique en Suisse, URL: http://www.fmh.ch/fr/politique_themes/politique.html

Correspondance:
Dr méd. Jürg Schlup
Président de la FMH
Elfenstrasse 18
Case postale 300
CH-3000 Berne 15